

vice-président de la radiodiffusion nationale à Radio-Canada. A-t-on relevé M. Walker de ses fonctions?

M. l'Orateur: A l'ordre. D'après moi, le député devrait inscrire sa question au *Feuilleton*.

M. Winkler: Le sujet comporte une grande urgence, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Peut-être, mais je ne la saisis pas très bien. L'honorable député pourrait peut-être l'exposer puisque, pour la présidence, elle n'est pas manifeste.

M. Winkler: L'urgence s'explique facilement par suite de la controverse antérieure, et peut-être actuelle au sein de Radio-Canada, et elle est telle que j'adresse maintenant ma question au premier ministre.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je serai...

M. l'Orateur: A l'ordre. Que l'honorable député pose maintenant sa question au premier ministre ne la rend pas plus urgente. A mon avis, elle pourrait fort bien être discutée plus tard ce soir.

LES CÉRÉALES

L'ENTREPOSAGE DANS L'ÉLÉVATEUR DE TÊTE DE LIGNE DE CHURCHILL (MAN.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances. Peut-il nous dire si la Commission canadienne du blé a pris une décision au sujet de l'entreposage de céréales cet hiver dans l'élevateur de tête de ligne de Churchill?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, d'après ce que me dit la Commission canadienne du blé, celle-ci a présentement des entretiens avec les compagnies de chemins de fer, afin que les wagons puissent effectuer le transport au port d'une quantité aussi grande que possible de la récolte du Canada provenant de toutes les directions. Je crois aussi comprendre qu'en ce moment les opinions diffèrent quelque peu quant à la disponibilité de wagons couverts, question qui fait présentement l'objet d'une étude de la part des chemins de fer et de la Commission canadienne du blé.

M. Simpson: Une question supplémentaire: le ministre peut-il dire quand la Commission du blé pourra décider si elle stockera des céréales à Churchill, cet hiver?

[M. Winkler.]

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur, je ne puis répondre avec certitude. Je sais seulement que la Commission et les compagnies de chemin de fer diffèrent d'avis. Le problème porte sur des faits, et non pas sur des opinions. Or, tant qu'on n'aura pas ordonné ces faits, la Commission ne pourra prendre de décision.

M. Simpson: Je voudrais poser encore une question supplémentaire au ministre des Transports. La Commission du blé, est-elle au courant du vaste projet de restauration de la tête de ligne de Churchill prévu pour cet hiver et dont la réalisation serait facilitée si l'élevateur est rempli à cette époque?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès de l'honorable représentant. Je ne me suis pas rendu compte que cette question m'était adressée. Comme elle porte sur la Commission canadienne du blé pour laquelle je ne suis pas comptable, il serait malséant pour moi de dire si elle était au courant. Quant à moi, je l'étais. C'est peut-être un des facteurs dont on a saisi la Commission, mais je ne puis parler en son nom.

M. J. H. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Le ministre sait-il qu'il y a des centaines de milliers de boisseaux de céréales entreposés dans des coffres de fortune dans les Prairies et que les producteurs aimeraient placer dans des entrepôts permanents?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur, nous savons que cette récolte bat tous les records, et il y aura sans doute certaines difficultés bien que la Commission canadienne du blé ait vendu et transporté les céréales avec beaucoup de succès.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il dire si cet hiver les élevateurs terminus de Moose-Jaw et de Saskatoon seront comblés? Ils n'ont pas été utilisés dernièrement.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je me renseignerai sur les intentions de la Commission canadienne du blé.

[Plus tard]

M. Simpson: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances afin d'obtenir des éclaircissements. Doit-on conclure de sa réponse que le National-Canadien n'était pas en mesure de dire de